N° 3240 — 7e Année — CINQ CENTIMES — Samedi 12 Janvier 1895

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, 26 bis, rue des Ligne, 26 bis.
TOURCOING, rue Neuve, 49

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 1 fr. 50 — Un an, 6 fr.
HORS ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 2 francs — Un an, 8 francs
L'Administration n'accuse réception que des lettres signées.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES : 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES : 0 fr. 50
FAITS DIVERS : 0 fr. 75
LOCAUX : 1 fr.

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, 8 Place de la Bourse, 16

Les manuscrits ne sont pas rendus

Téléphone

Savorgnan de Brazza

Par décret en date du 1 janvier, M. Savorgnan de Brazza est promu au grade de commandeur dans l'ordre national de la Légion d'honneur. *Le Journal officiel* motive ainsi cette haute distinction qui fait suite à l'honneur au ministère des colonies qui l'a provoquée, «au vaillant explorateur qui l'a méritée : « De Brazza, gouverneur de première classe des colonies, commissaire général du gouvernement dans le Congo français, né en 1852, 3 mois de services. Officier de 18 août 1885, et c'est tout !

La tradition administrative est la seule excuse de la sobriété de cette froide note.

Il nous semble qu'une ligne de plus résumant la grandeur de l'œuvre de M. de Brazza n'aurait pas été de nature à exciter les susceptibilités des fonctionnaires civils ou militaires qui, comme lui ont vingt-et-un trois mois de services.

De Brazza ne s'est pas contenté de servir la France en agent aussi dévoué et infatigable, il a doté d'un véritable empire colonial, qui est son œuvre propre, et dont l'étendue à l'heure actuelle est deux fois plus grande que celle de la métropole.

L'histoire du Congo est l'histoire même de de Brazza ; pas un jour de son existence, pas une pensée de son cerveau qui n'ait été consacrée à la découverte, à l'organisation et à l'extension de ce grand pays de l'Afrique équatoriale sur lequel l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique et le Portugal avaient jeté les yeux depuis bien longtemps.

Sa vie entière a été consacrée au service d'une idée ; par l'acharnement qu'il a mis à réaliser le programme qu'il s'était tracé au début de sa carrière il est arrivé à un admirable résultat qui fait de lui l'égal des hommes politiques qui ont rendu les plus grands services à leur patrie.

Ce n'est pas en quelques lignes qu'on peut résumer l'œuvre de ce conquérant pacifique qui nous a conquis d'immenses territoires par le seul force d'une diplomatie, si habile qu'elle ait pu nous éviter des secousses des négociations qu'il a plutôt esquivées que dompées.

Il faut lire les rapports pour se faire une idée de la part d'importance qu'il accorde à l'action militaire pour faire triompher l'influence de la France, au milieu des populations primitives que d'autres nations rêvaient de conquérir à coups de fusil.

Qu'on en juge par l'extrait suivant d'une lettre écrite en 1892 et qui est une éloquente profession de foi sur l'emploi de la force et sur les conditions dans lesquelles on doit y avoir recours.

« J'attache à la plus grande importance, dit-il, le fait que la nouvelle de notre présence au sud (Congo) s'y propage, dès le début, dans des conditions qui y préparent le développement de notre influence.

« A ce sujet, je nous confirme l'opinion depuis longtemps exprimée, que dans cette partie du Soudan, nous devons éviter tout ce qui aurait le caractère d'expédition militaire. Il faut donc, il est nécessaire de disposer de nos pas sans aucune chaîne bien au soulier.

« Ce système, dénué de grande importance ne peut intervenir utilement et d'une manière directe que de jour en jour autrement qu'à des divers intérêts locaux.

« C'est ce système, employé dès le début qui a permis de passer, sans effusion de sang, un nombre considérable de traités que nous assurent dans l'Afrique équatoriale, la possession d'une colonie qui n'a pas moins de 800 kilomètres de côté sur l'Atlantique, du Cameroun à Loango, et plus de deux mille kilomètres de profondeur sur le Congo et l'Oubangui, sans préjudice de l'extension que nous pourrions prendre vers le nord, et qui nous permettrait de rattacher le Congo au Soudan.

Un simple coup d'œil sur la carrière de M. de Brazza montrera avec quelle persévérance il a exécuté un programme aussi vaste.

Il a vingt ans et qu'on croirait écrit d'hier.

Au moment de son second départ pour le Congo, il écrivait au gouvernement de la République :

« L'attention est éveillée sur le Congo et nous devons résoudre de vos les événements dignes de nous faire honneur, en plant du vue politique, notre présence immédiate, que, vers le présent, notre pavillon partant de Brazzaville, ne manquerait pas de flotter à Bangi du Congo, que nous ne pouvons, dans l'intérêt, les populations, nous laisser, les commerçants, à la merci des Belges, qui, en somme, n'ont pas de droits sur le Congo, et qui, de plus, ne sont pas, en ce moment, en mesure de nous faire, en Europe, un ennemi sérieux.

« Je ne suis